

Mercredi, 22 Septembre 1880

SOMMAIRE

NOS JOURNAUX DÉMAGOGUES. LA LOI CONCERNANT LE TABAC. GAMBETTA S'AGITE. PARLONS-NOUS FRANÇAIS? ECHOS DU JOUR. NOUVELLES DE MANITOBA. SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE. COURRIERS DE HULL. A TRAVERS OTTAWA. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS DE MONTRÉAL. MARCHÉS ÉTRANGERS. FEUILLETON—LA FAMILLE DU VIEUX CÉLIBATAIRE: Par Bahild Boumiol.—(Fin.) UNE VISITE A L'HÔPITAL.—Anecdote d'hier.

NOS JOURNAUX DÉMAGOGUES

L'organe plus ou moins désavoué des libéraux de Montréal—la Patrie—se livre plus que jamais à ses instincts—nous dirions "révolutionnaires", si pareil carré de papier pouvait jamais susciter une révolution quelconque part—mais disons à ses instincts "dévotés".

Provoquant par des citations que nous n'exagérons rien en affirmant de nouveau que les écrivains de la Patrie ont tous les instincts qui ont tristement distingué certains journaux publiés à l'heure des mauvais jours qu'a traversés la France, journaux dont le Père Duchêne est resté le prototype.

Le Courrier du Soir, journal intriguant à l'extrême, est reproduit avec complaisance par la feuille montrealaise. Qu'on en juge par le passage suivant:

"Nous avons eu depuis moins de cent ans trois républiques. La première, celle de 1792, dura huit ans et au milieu de plus terribles dangers fit de si grandes choses qu'elle vivra éternellement dans la mémoire des hommes."

La république de 1792-93 vivra, en effet, "éternellement dans la mémoire des hommes", mais que l'on sache bien à quels titres:

Après avoir détrôné un noble et malheureux roi, la république de 1792-93 a voulu détrôner Dieu lui-même, en proclamant le culte de la Raison personnifiée, dans une fête restée célèbre, par une femme ramassée dans les ruisseaux où la Patrie (O Patria!) va chercher ses citations et son style.

La république de 1792-93 "vivra dans la mémoire des hommes", parce qu'elle a trempé son coutelas dans le sang de femmes nobles et pures, parce qu'elle a organisé les noyades de la Loire et trouvé des raffinements de cruauté qui auraient fait pâlir Néron et Dioclétien.

La république "vivra éternellement", parce qu'elle a souillé jusqu'aux plus pures, aux plus nobles effusions de l'art en faisant jouer la Marsaillaise par des musiciens avinés, pendant que de nobles têtes tombaient sous le couteau de la guillotine.

Nous l'aïmerions, la Marsaillaise, nous en comprenons mieux le sens que les écrivains de la Patrie (Di avertant!), mais ce chant nous rappelle les horreurs des mauvais jours et les instincts de ceux qui aimeraient à les revoir; les instincts de ceux qui ont fait la Commune et qui chantaient aussi la Marsaillaise. C'est pour cela que la République et la Marsaillaise de la Patrie nous répugnent.

Suivons encore l'organe désavoué et voyons ce que ses scribes peuvent produire quand ils ne prétendent copier le Père Duchêne d'hier ou d'aujourd'hui:

"M. Fréchet, à peine arrivé, s'est mis au travail et nous promet une nouvelle pièce de théâtre qui sera intitulée: L'héroïne de Saint-Eustache. Le nouveau drame sera représenté dans le cours de l'automne..."

"On y parlera de patriotisme, de Paineau et de Chénier. On y fêtera les traités et les espions. On blaguera les chouaniers, et l'on y chantera pas les louanges des toriers ni des bureaucrates."

Nous y voilà donc, en plein argot communiard! Les scribes de la Patrie reviennent, malgré eux, au Père Duchêne. Ils le suivent même dans ses écarts les moins excusables; qu'on lise plutôt:

"Ces jours derniers, à propos de son cinquante troisième anniversaire, la Minerve donnait une liste des autres journaux canadiens, avec la date de leur fondation. "Eh! bien, dans cette liste-là, sur laquelle ont trouvé place toutes les petites feuilles de chou torées qui ont poussé depuis quelques années dans les plates bandes fertilisées par la poudre du Pacifique et des Tanneries, la Patrie, le journal français le plus prospère et le plus universellement répandu dans le pays, a été oublié."

On le voit, ces gens-là s'agitent dans la "poudre" et prétendent répandre "universellement" autour d'eux. Un coup de balai et passons, pour arriver à un paragraphe du plus

haut comique ou du cynisme le plus éhonté, comme on voudra:

"Qu'ils nous respectent, nous les respectons. C'est notre dernier mot à l'occasion du cinquante-troisième anniversaire de la Minerve."

Quos vult perdere dement! En vérité, ces gens-là ont oublié le sens des mots! "Respect", "Religion", "Patrie", tous les mots qui expriment une idée noble sont accouplés, dans leurs élocutions, aux expressions bannies du langage des honnêtes gens. Les scribes de la Patrie affectionnent le langage de la guinguette et du ruisseau, cet argot qui fait clairement entrevoir les instincts du communiard.

LA LOI CONCERNANT LE TABAC

S'il est une loi dont la presse et les orateurs libéraux ont voulu embrouiller l'interprétation, en essayant de faire croire aux cultivateurs qu'elle leur est préjudiciable, c'est bien la loi de la dernière session relative au tabac.

Dans sa récente visite à Québec, l'honorable M. Baby a voulu mettre fin à ces fausses interprétations. Laissons l'événement raconter l'entrevue de l'honorable ministre avec une députation de cultivateurs:

"M. le ministre a donné aux cultivateurs, plusieurs heures durant, au bureau du revenu, des explications sur le fonctionnement de la loi relative au tabac. Ceux-ci ont compris que la nouvelle loi, loin de leur être préjudiciable, était tout à leur avantage, et ils ont laissé le bureau parfaitement satisfait."

"De fait, ils pourront à l'avenir vendre ouvertement, sous la protection de la loi, leur tabac à un prix plus élevé qu'auparavant."

"On sait que l'ancienne loi défendait au cultivateur de filer son tabac et de le mettre en rouleaux; c'est pourquoi il se trouvait dans l'obligation d'user de contrebande pour écarter ses produits. La conséquence de cet état de choses était qu'il n'obtenait que le prix qu'on voulait lui donner."

"Le cultivateur, aujourd'hui, a le privilège, en prenant une licence qui ne lui coûte rien, de filer et de rouler son tabac et de le vendre partout ainsi préparé, en ne payant qu'un droit de quatre centimes par livre. Il comprend facilement qu'à présent il réalisera sur la culture du tabac un prix supérieur à celui qu'il en obtenait jusqu'à ce jour. Sous la nouvelle loi, il en obtiendra facilement 20 à 25 centimes par livre, tandis que sous l'empire de l'ancienne loi, il pouvait à peine le vendre 10 à 12 centimes."

"Tout en payant les droits requis, les cultivateurs réalisent donc, par livre de tabac qu'ils vendront, 10 à 13 centimes."

"Nous espérons que ces détails seront de nature à encourager nos cultivateurs à s'occuper davantage de la culture d'une plante qui croît très bien en Canada et qui est destinée à devenir une de nos principales sources de revenu."

Ces explications sont bien claires, n'est-ce pas? Eh! bien, s'il est des personnes qui s'attendent à ce que les journaux de l'opposition vont les admettre, nous leur conseillons de renoncer de suite à pareille illusion.

GAMBETTA S'AGITE

Une crise ministérielle a lieu, dans ce moment, en France. M. de Freycinet s'est attiré le courroux de Gambetta par le discours qu'il a prononcé, ces jours derniers, à Montauban. Dans ce discours, M. de Freycinet déclarait fermement ne vouloir exécuter les décrets du 29 mars que sans exercer de violence et après que les tribunaux auraient prononcé jugement au sujet de l'appel interjeté par les congrégations religieuses.

Pareille modération ne pouvait que déplaire au président de la Chambre, déjà fort mécontent de ce que M. de Freycinet ne perdait aucune occasion de lui faire sentir qu'il prétendait ne se soumettre aucunement à son influence.

Aussi, toutes les intrigues dont un Corse a le secret, Gambetta les a mises en jeu pour forcer M. de Freycinet à donner sa démission. Le Président a longtemps hésité à l'accepter, mais force lui a été de céder finalement, et d'appeler aux affaires deux hommes selon le cœur de M. Gambetta, savoir: M. Jules Ferry, chef du nouveau cabinet et ministre des affaires étrangères, et M. Carnot, ministre des travaux publics. Ces deux noms auraient été fournis au Président par Gambetta. Le portefeuille de la marine aurait été offert, dit-on, à l'amiral Pothuan. Les autres membres du cabinet gardent leurs portefeuilles.

Toute la presse étrangère est d'accord avec les journaux français modérés pour prédire que cette nouvelle combinaison, dans laquelle entrent tant d'éléments hétérogènes, vivra ce que vivent les roses et ne tiendra qu'un instant après la réunion des Chambres, si elle subsiste jusque-là.

Pour notre part, nous ne serons aucunement surpris d'apprendre, d'un jour à l'autre, que le nouveau cabinet a décrété quelque mesure violente contre les congrégations religieuses. Tel est le but principal de Gambetta, qui va naturellement s'imposer à l'administration Ferry.

Cet événement cause un grand malaise en France, et sera suivi, très probablement, de complications qui pourraient devenir fort graves. La Minerve fait judicieusement observer que, dans toute cette affaire, le Président ni Grévy ni M. de Freycinet jouent le rôle de Pilate: ils s'en lavent les mains.

Mais si, comme la chose est probable, nous sommes témoins bientôt d'une recrudescence de la persécution religieuse—persécution d'autant plus stupide que M. de Freycinet ne réclamait, pour les membres des congrégations religieuses, que leurs droits de citoyens—l'histoire jugera sévèrement la faiblesse de ces deux hommes à un moment aussi critique.

PARLONS-NOUS FRANÇAIS?

Au cours d'un article sur le mouvement littéraire en Canada, la Minerve nous donne les nouvelles suivantes qui ne manquent pas d'actualité, au moment où plusieurs journaux discutent les mérites respectifs des expressions vicieuses:

"M. Oscar Dunn a terminé un petit dictionnaire qui a pour but de montrer que beaucoup de mots et locutions employés dans le pays, que l'on dit être des anglicismes, sont d'origine tout à fait française. Il nous sommes pas autant anglicisés qu'on le prétend parfois. D'un autre côté, M. Pascal Poirier met les derniers main à un travail philologique du même genre, et qui sera fort curieux, concernant les termes employés par ses compatriotes, les Acadiens."

Nous ne connaissons encore qu'un des deux Manuels mentionnés, le plus ancien. Mais notre opinion—bien arrêtée depuis longtemps—est que l'on a beaucoup trop contre des anglicismes et des expressions soi-disant vicieuses qui ne sont, après tout, que de vieilles et charmantes expressions françaises et normandes dont le nouveau dictionnaire de l'Académie a même réintégré plusieurs. Or, nous l'avait prédit, il y a bientôt vingt siècles:

"Multa renascuntur que jam ceciderunt..." Cette citation veut dire que l'on revient, malgré soi, à une foule d'anciennes expressions, parce qu'elles représentent vivement l'idée, parce qu'elles sont justes, parce que—en un mot—la langue française n'est pas "emprunteuse" et trouve chez elle tout ce qu'il lui faut.

Elle a beaucoup emprunté aux langues latine et grecque, cela est vrai; mais elle est de leur famille, et il est parfois opportun et légitime d'utiliser, dans de justes limites, les ressources de parents affectionnés et vivant à l'aïe.

Nous nous défions aisément des puristes. Les uns voudraient nous faire parler le langage du boulevard des Italiens et de la petite presse parisienne. D'autres trouvent fort mauvais que nous imitions parfois Madame de Sévigné, lorsque nous disons: "Espérez-moi," expression charmante, et veulent nous obliger à toujours dire: "Attendez-moi," locution moderne qui ne dit rien au cœur ni à l'imagination et que les hommes d'affaires les plus positifs ont seuls pu inventer. En somme, ces novateurs—car ils méritent parfaitement la dénomination qu'ils appliquent si volontiers à d'autres—ces novateurs ne visent à rien moins qu'à nous faire parler tous comme des gands ou des puristes et des maîtres d'école de comédie. La meilleure société jouerait alors, en permanence, la comédie des Femmes savantes, et les gens sensés qui n'y voudraient point prendre part n'auraient plus qu'à se retirer de toutes les conversations en disant:

"Excusez-moi, monsieur, je ne sais pas le grec."

En un mot, nous deviendrions une peuple souverainement ridicule. MM. Oscar Dunn et Poirier rendront donc un véritable service au pays en prouvant que notre langage est moins anglais et plus français qu'on a bien voulu le dire.

Notre humble opinion est que, chez nous, l'anglicisme ne réside pas principalement dans les mots, mais surtout dans la construction des phrases. Quand nous disons ou écrivons chaque jour: "Cela m'a surpris," nous formulons

une phrase dont tous les mots sont parfaitement français, mais qui constitue elle-même un déplorable anglicisme, car elle est la traduction littérale d'une phrase purement anglaise: It took me by surprise. Il est pourtant bien facile de dire simplement: "Cela m'a surpris."

L'anglicisme dans les mots existe et se perpétue, malheureusement, toutes les fois qu'il s'agit d'expressions applicables au commerce et à l'industrie. (On connaît les raisons de ce fait.)

Qu'on lui fasse la guerre sur ce terrain—et les auteurs des Manuels mentionnés n'ont pas reculé, croyons-nous, devant cette courageuse entreprise—c'est ce que nous déclarons œuvre meilleure. Mais, grâce à une heureuse liaison des idées et des événements, cette œuvre s'accomplira, et plus rapidement qu'on ne le pense, du moment où les grands capitalistes et industriels français auront apporté, chez nous, même une faible partie de leurs capitaux et établi quelques succursales de leurs grandes manufactures. Ce mouvement commence, et n'est qu'à ses premiers débuts. Ses progrès amèneront ici foule de négociants, d'industriels et d'ouvriers français, et l'époque où s'opérera la réforme de notre langue commerciale et industrielle suivra très rapidement celle de leur arrivée parmi nous.

Comme nous ne prétendons pas faire ici une conférence sur la linguistique, nous résumerons notre opinion en quelques mots: Efforçons nous de rendre notre langue française la construction de nos phrases, les expressions réellement tombées en désuétude et les anglicismes réellement anglais disparaîtront et assez vite.

ECHOS DU JOUR

L'honorable James McDonald, ministre de la justice, est de retour.

Sir Leonard Tilley et sir Alexander Campbell sont attendus aujourd'hui.

L'honorable M. Fabre est parti samedi pour l'Europe.

La contestation de l'élection de Missisquoi est réglée. M. Baker retient son siège. Il y aura, dit-on, appel à la Cour suprême.

Le Telegraph, de Québec, croit savoir que les négociations relatives au chemin de fer du lac Saint-Jean ont bien réussi à Londres.

Des pluies torrentielles viennent de produire des inondations sur plusieurs points de l'Angleterre. Les récoltes ont souffert considérablement.

On télégraphie de Londres que des torpilles vont être envoyées au Canada pour la défense des côtes et des havres. Ces torpilles seront sous la surveillance des autorités militaires de Halifax.

M. Schreiber, ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique, est arrivé de la Colombie-Britannique et de Manitoba, où il était allé pour inspecter les tracés de la ligne dans ces deux provinces. M. Schreiber était parti d'ici le 1er juillet.

Son Honneur le maire Mackintosh et MM. les échevins Lauzon et Egleston, sont partis pour Montréal, où ils auront une entrevue avec l'honorable M. Chapleau relativement au chemin de fer du Nord et à celui de Toronto et Ottawa.

La compagnie de gaz de Belleville vient d'acheter sa provision de charbon au Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse. Ce charbon lui a été expédié par eau jusqu'à Montréal, et de là par chemin de fer. Il a un grand avantage sur le charbon américain, c'est qu'il donne beaucoup plus de gaz.

Les plans de la nouvelle galerie de la presse, à la Chambre des communes, sont terminés et ont reçu l'approbation de l'honorable ministre des travaux publics et du comité de la galerie. Vingt-huit personnes trouveront commodément place dans cette nouvelle galerie.

L'agriculture prend un développement considérable dans les provinces maritimes, et cela grâce au tarif protecteur. A Yarmouth et dans plusieurs autres comtés de la Nouvelle-Ecosse, la récolte de blé atteint un chiffre inconnu jusqu'à ce jour. Des moulins à farine ont été construits sur plusieurs points, et ce commerce promet d'être fort actif.

La célèbre comédienne, Sarah Barnhardt, est engagée, comme les dépêches nous l'ont appris, pour une série de représentations, à New-York, dans le cours du mois prochain. La vente des places est commencée et elles atteignent déjà des prix fabuleux. Que sera-ce à la fin!

Depuis quelques jours, la Minerve nous arrive avec un supplément rendu nécessaire par l'augmentation du nombre de ses annonces. Le fait est que la Minerve est le meilleur intermédiaire entre l'annonceur et le public canadien-français, car sa circulation, déjà fort considérable, augmente tous les jours.

Son Honneur le maire Mackintosh est de retour de Boston, où il assistait, sur invitation spéciale, à la célébration du deux cent cinquantième anniversaire de la ville. A une grande assemblée, tenue à Faneuil Hall, il a fait un discours très applaudi.

Nous lisons dans le Courrier du Canada:

"La flotte d'automne sera considérable. Vingt-cinq bâtiments sont entrés dans les ports de Québec. Le chiffre atteindra très probablement trois cents."

On dit qu'à l'expiration de son terme d'office, le président Hayes, à l'imitation du général Grant, fera le tour du monde sur un navire de l'Etat. Les successeurs de Washington prennent l'habitude d'aller visiter les rois efféminés de l'Europe, et cela au frais de la république! Les mânes du grand homme ont dû tressaillir!

Sur la demande de l'Association des armateurs américains, le département de la Trésorerie, Washington, vient de rétablir le droit de \$1.30, par tonne, dont les navires construits en Canada, pour la navigation des lacs, et appartenant à des citoyens américains, avaient été exemptés jusqu'à ce jour.

Dans le Journal of Commerce, sir Francis Hincks, dont on connaît l'antipathie pour le gouvernement, déclare qu'il "ne peut endosser l'opinion du Globe prétendant que le nouveau tarif a élevé le prix au détriment des consommateurs, et que ce tarif, n'eût-il eu d'autre effet que celui de nous procurer le sucre raffiné canadien sans hausser les prix, ce serait déjà un service signalé rendu au pays."

Si la politique nationale a nu à quelque-une de nos industries, dit le Star de Montréal, ce n'est certainement point au commerce de charbon. D'après un télégramme de Halifax, cent quatre navires de tonnages divers étaient à l'ancre, la semaine dernière, dans le port de Pictou, et ont attendu des cargaisons de charbon. Depuis les bonnes années de 1862 et 1863, on n'avait pas vu autant de navires dans ce port.

M. le Dr Ths d'Odlet d'Orsonnens, chargé, comme il dit lui-même, par l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, d'aller en Europe prendre la défense de ses légitimes droits lésés par l'institution de la succursale ou des facultés de l'Université Laval, à Montréal, rend compte de sa mission dans une lettre, par laquelle il conclut à "l'établissement d'une université propre—et indépendante—à Montréal."

Une dépêche de Londres dit que le Times aurait été autorisé, par les ministres canadiens, à dire qu'un contrat a été passé entre le gouvernement canadien et plusieurs capitalistes de Londres, de Paris et des Etats-Unis, pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien. Le grand journal anglais ajoute que les clauses du contrat et le contrat lui-même seront soumis à l'approbation des Chambres canadiennes, qui se réuniront en février prochain.

Le ministre de l'agriculture et de l'émigration est infatigable dans ses efforts pour attirer en Canada des agriculteurs et des capitalistes anglais. Pendant son récent séjour en Angleterre, il n'est pas demeuré oisif. La Gazette d'Edimbourg nous apprend qu'il va se former, en Angleterre, une grande association pour activer l'émigration au Canada. Les rapports des délégués des cultivateurs anglais, qui ont visité notre pays l'année dernière, contribueront aussi pour une large part à stimuler cette émigration.

On dit que la mission de M. Coschen en Orient se rattache au projet d'acheter la Palestine à la Porte ottomane, et d'y réinstaller la nation juive. Quoiqu'il en soit de cette rumeur, il est de fait que des placements considérables ont été faits à Jérusalem depuis quelques années. Des résidences privées ont même été construites par le marquis de Bute, la marquise de Compiègne, la duchesse de Belgiose, le peintre Holman Hunt et plusieurs autres. Jamais on n'y avait vu autant de touristes que ces années dernières.

Le congrès des libres-penseurs vient d'avoir lieu à Bruxelles. On avait décidé d'abord d'éviter la théorie et de s'en tenir à la pratique, mais on s'est de suite écarté de la règle, et les théories les plus saugrenues n'ont pas tardé à se faire jour.

Dans la discussion sur l'Eglise et l'Etat, les membres français ont exprimé l'opinion qu'il fallait les abolir tous les deux.

La prochaine réunion aura lieu à Londres, où on trouve que la liberté des délibérations sera mieux sauvegardée. Les Anglais seront sans doute bien fiers de leurs visiteurs.

La presse libérale a fait une grande découverte. Elle demande des élections générales à propos des négociations du Pacifique. Si l'on en juge par le résultat des élections partielles qui ont eu lieu depuis 1878; si l'on considère un instant le désarroi qui règne parmi les libéraux, des élections générales donneraient au gouvernement actuel, non plus la majorité, mais l'unanimité dans la Chambre, ce qui serait fort incommode et même dangereux. Si tel est le piège que les libéraux veulent tendre au ministère, il faut avouer que l'idée a le mérite d'être ingénieuse.

A un autre point de vue, on pourrait dire que cette tentative est, de la part de l'opposition, un acte de véritable désespoir.

Nous lisons dans le Nouvelliste de Québec:

"La commission que nous annoncions, il y a quelques jours, a commencé, samedi dernier, à faire la revue des différents bureaux de la douane. Cette commission est composée de M. J. C. Taché, comme président, et de MM. Barbeau et Tilton.

"Tous les employés de la douane se plaignent de rendre témoignage de l'extrême urbanité qui signale cette commission, dans tous ses rapports avec eux. Ce fait est d'autant plus apprécié que l'officier qui l'envoyait chaque année pour faire l'inspection des bureaux brillait au contraire par un manque de savoir-vivre et par une suffisance de langage des plus regrettables.

"Nous sommes sous l'impression que le rapport de cette commission devra servir de base à une loi sur la classification des employés."

NOUVELLES DE MANITOBA

(Du Métis du 16 courant.)

M. Scott est venu jeudi soir assister à l'assemblée du comité général de Saint-Boniface, présidée par l'hon. M. Royal. Il y avait foule et le Capitaine a été reçu avec enthousiasme. MM. Larivière, Prud'homme, Radiger, le candidat et l'électeur ont tour à tour adressé d'éloquents appels aux amis. Le lendemain, à la clôture du bureau de vote, M. Scott est venu faire visite aux électeurs de Saint-Boniface et les remercier de leur confiance.

—Les électeurs du comté de Marquette vont être appelés, le 29 septembre courant, à voter l'Acte Scott des zélateurs de la tempérance totale veulant tenter l'application dans cette partie privilégiée de la province. Si l'acte passe, il y aura abolition pure et simple des cantines dans le comté.

—La municipalité de Saint-Boniface vient d'accorder à MM. Desy et Morache le contrat des travaux à faire sur les avenues Taché et Provencher: l'ouvrage doit commencer sur le champ et être poussé avec vigueur.

—M. Victor Beaupré, de Saint-Norbert, a eu le plaisir de recevoir, lundi soir, son père, sa sœur et son frère venus de Québec pour demeurer à Manitoba. Tous les amis de M. Beaupré, et ils sont nombreux, se réuniront avec lui, nous en sommes sûrs.

Pauvreté et souffrance

"J'ai été accablé de dettes, de pauvreté et de souffrances durant des années, résultat de maladie dans ma famille, de notes considérables de médecins, sans que rien ne leur fit aucun bien. J'étais complètement découragé, lorsque, il y a un an, sur l'avis de notre curé, je me procurai les Amers de Houbton et commençai à en faire usage. En moins d'un mois, nous étions tous bien, et personne de la famille n'a été indisposé un seul jour depuis. Je puis donc dire aux familles de travailleurs que des Amers de Houbton pour les garder en bonne santé toute l'année leur coûtent moins cher qu'une seule visite de médecin."

"UN TRAVAILLEUR."

Paniers de Marché ET PANIERS DE COLLATION En grande Variété CHEZ C. S. Shaw & Cie IMPORTATEURS 63, rue Sparks

N. B.—N'achetez pas avant d'avoir vu nos prix.

MESSIEURS,

Rappelez-vous que l'importation de Charbons est bien moindre l'Automne que le Printemps.

C'est pourquoi ceux qui désirent être bien cotés l'automne devraient faire leur choix de suite.

Ne soyez pas indécis, mais achetez sur le champ.

Avec une conscience nette et un Chapeau neuf, le chérien ordinaire doit avoir une excellente lunette durant cette magnifique saison.

R. J. DEVLIN

(Vis-à-vis l'hôtel Russell.)

CHARBON ET BOIS

Poêles de cuisine! Poêles de passage! Poêles sonores! Poêles doubles! Poêles de chambre à coucher! Fournaises à air chaud! Tuyaux et mica!

NOS POÊLES sont d'un fini parfait, simples d'opération, économisent le combustible et se vendent bon marché.

H. Meadows et Cie

Dépot de Poêles de la "Capitale," 525 - Rue Sussex - 525

Chemin de fer Q. M. O. & O

Exposition de la Puissance A MONTREAL

Le chemin de fer Q. M. O. & O. vendra à toutes les stations du chemin des billets de première classe, d'aller et retour à Mile End et Hochelaga, aux prix d'un seul voyage. Les billets seront bons depuis le 14 jusqu'au 25 de septembre inclusivement.

L. A. SÉNÉCAL, Surintendant-général.



FOURNISSEUR DE

Son Excellence le Gouverneur-Général (Établi en 1854.)

Thés de la nouvelle saison,

Noir, Young Hyson et du Japon

DE 30 Cts. A \$1 LA LIVRE

GARANTIS VÉRITABLES ET PUR

CAFÉ, CHOCOLAT ET CACAO.

Magnifiques étiquettes d'épicerie en boîtes.

VINS ET LIQUEURS

Purs et non adulterés.

Je continue le principe de ventes au comptant, car je considère que les ventes rapides et les petits profits sont à l'avantage de l'acheteur et du vendeur.

THOS. PATTERSON

59, Rue Rideau.

Avis aux Entrepreneurs

ON recevra à ce bureau, jusqu'à MARDI, le 25me jour de SEPTEMBRE courant, à midi, des soumissions cachetées, adressées au sousigné et endossées "Soumission pour appareil de chauffage, Saint-Jean, N.-B." pour poser et achever un appareil de chauffage dans la bâtisse de la Douane, Saint-Jean, N.-B., suivant les plans et devis que l'on peut voir en s'adressant au bureau de MM. McKean et Fairweather, Saint-Jean, N.-B., ainsi qu'au département des Travaux Publics, Ottawa, le 24 et le 25 septembre, le 13me jour de septembre courant.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on prendra leur soumission en considération que si elle est faite sur les formules fournies par le Département, et signée de leur signature véritable.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque, accepté, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission, lequel chèque demeurera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il manque de parachever les travaux de tel contrat. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, S. CHAPLEAU, Secrétaire, Département des Travaux Publics, Ottawa, 6 septembre 1880.